

Environnement | La Rochelle : le projet "Territoire zéro carbone" franchit une nouvelle étape



L'agglomération rochelaise poursuit son ambition de devenir un territoire exemplaire en matière environnementale, avec un objectif de réduire de 50% son empreinte carbone à l'horizon 2030, pour arriver à une relative neutralité dix ans plus tard. Pour y parvenir, elle a postulé en 2017 à un appel à projet de l'Etat concernant les territoires d'innovation de grandes ambitions (TIGA). Objectif : faire partie des 10 lauréats qui bénéficieront d'un coup de pouce financier de l'Etat pour mener à bien leur plan.

Après avoir été retenue en janvier 2018 à l'issue d'une première étape de sélection, elle s'apprête aujourd'hui à se lancer dans la deuxième étape du processus. L'agglomération et ses partenaires du consortium vont soumettre à l'Etat leur nouveau dossier ce vendredi 26 avril. Ces derniers mois ont servi essentiellement à l'élaboration d'études de faisabilité, pour affiner le projet. C'est donc un nouveau dossier complété de fiches explicatives sur chacune des articulations du projet, avec des actions concrètes identifiées, des tableaux de financements, des modèles d'affaires et des lettres d'engagements de partenaires publics et privés qui va être présenté.

Pour se distinguer parmi les neuf autres candidats Tiga encore en lice, le consortium rochelais mise sur son approche globale des problématiques d'un territoire, avec un objectif de pouvoir à terme dupliquer les solutions innovantes ailleurs en France. Il s'est donc attaché à trouver des outils et des leviers autour de cinq thématiques : la [préservation du littoral](#), la rénovation du bâti et l'éco-construction, l'écologie industrielle, la mobilité et les énergies renouvelables.

Mutualiser les moyens, à commencer par les données

Parmi les outils que souhaite mettre en place le consortium rochelais, le plus innovant d'entre eux est l'[agrégateur de carbone territorial](#). Pour la première fois en France, une coopérative multisectorielle va permettre d'initier et d'accompagner des projets visant la neutralité carbone, d'en évaluer le potentiel de réduction des émissions, de les valoriser en « crédits carbone », et d'apporter ainsi des financements aux porteurs de projets.

Le fonctionnement de cet agrégateur sera notamment soutenu par un autre outil innovant : une plateforme territoriale de données. Cette dernière va permettre de collecter, traiter de façon sécurisée et piloter des données

du territoire, récupérées par l'agglomération auprès de ses partenaires. L'objectif est de mutualiser les connaissances pour pouvoir mettre en place des stratégies globales, à l'échelle du territoire. Il va notamment permettre de mesurer, suivre et modéliser la consommation carbone des activités du bassin de vie et des projets portés – il sera en ce sens une aide pour l'agregateur.

Miser sur les carbones bleu, vert et brun

Pour tendre vers la neutralité carbone, le consortium rochelais compte également beaucoup sur la capacité d'absorption en CO₂ de la végétation des zones humides littorales, comme les herbiers des estrans, les marais ou les zostères. Ces écosystèmes ont une grande capacité de captation de CO₂, qu'ils transforment et stockent dans la biomasse de façon transitoire ou dans des sédiments à plus long terme. Une fois estimée, la capacité de stockage de chacun pourra être « défalqué » du bilan carbone global. Ce carbone bleu fait depuis plusieurs mois l'objet de [recherches au laboratoire LIENSs](#) de l'Université de La Rochelle. Le projet du consortium rochelais prévoit également une mise en avant du « carbone vert » (les forêts) et du « carbone brun » (l'agriculture) – des expérimentations sont notamment prévues avec des agriculteurs.

Miser sur l'éco-construction

Le bâtiment, de sa construction à son usage, étant un des plus gros émetteurs de carbone (25% des émissions de gaz à effet de serre, selon le ministère de la transition écologique), le projet « territoire zéro carbone » s'attache à aller vers un bâti plus vertueux. La Rochelle s'est notamment engagée dans un programme de réhabilitation des bâtiments de son territoire, dans un objectif d'efficacité énergétique et d'optimisation bas carbone, tout en intégrant le confort et les réalités économiques des habitants. Elle s'appuie également sur les recherches en matière d'éco-construction menées sur le [pôle Atlantech](#).

Aller vers l'efficacité énergétique

Fort de ses innovations en matière de rénovation et d'éco-construction, le territoire rochelais concentre ses efforts sur l'autoconsommation et la gestion de la boucle énergétique à l'échelle des quartiers. Là aussi, différentes études ou expérimentations sont en cours auprès de plusieurs partenaires (Atlantech, Université, Port Atlantique, services techniques de l'agglomération) pour que l'énergie produite soit supérieure à l'énergie consommée, stockée sous forme d'hydrogène, réutilisable pour les bâtiments et la mobilité. Afin d'accompagner les habitants dans la transition énergétique, l'agglomération rochelaise a mis en place différents dispositifs d'accompagnement : un point info Energie pour des conseils sur l'isolation, le chauffage, la production d'eau chaude, etc ; des aides financières pour installer des énergies renouvelables ; mise en place d'un « cadastre solaire ». Ce dernier permet de renseigner sur la quantité de chaleur ou d'électricité que pourrait produire une toiture, en saisissant simplement son adresse. L'agglomération s'appuie également sur son « plan climat énergie territorial » (PCET), élaboré en 2015 autour d'une trentaine d'actions, dont l'adoption de modes de déplacements moins carbonés.

Mettre en place des mobilités durables

Avec cette candidature « zéro carbone », le consortium rochelais s'est engagé à réduire ses rejets de CO₂ liés à [la mobilité](#) de 70% d'ici 2040. Un vrai défi quand on sait que les transports représentent un peu plus de 40% des émissions de gaz. Toute l'attention est donc focalisée sur les transports de passagers et de marchandises. L'agglomération était déjà pionnière en ce sens, avec la mise en place des vélos en libre accès, des navettes maritimes électriques, puis à propulsion hydrogène, des voitures électriques en libre accès et des bus électriques. Pour continuer sur sa lancée, le territoire rochelais réfléchit à la mise en place d'un service de location de véhicules à hydrogène vert, produit sur le site d'Atlantech. Un travail a également été entamé pour [aider les entreprises à entamer une réflexion, voire un changement, dans leur motorisation](#) et dans leurs habitudes de transports, des salariés aux livraisons, à commencer par le fameux « dernier kilomètre » (entre la gare et l'entreprise, entre le port et l'entreprise, etc.) qui serait responsable de 25% des émissions carbonées d'un centre-ville. Le consortium compte notamment mettre en place un observatoire de la mobilité des personnes et des marchandises pour mesurer ces dépenses carbonées et ajuster des stratégies pour dépenser moins.

Développer l'économie circulaire

Impossible de réduire ces émissions carbonées sans mettre dans la boucle les [entreprises](#) d'un territoire. Le consortium est en train de mettre en place une Plateforme territoriale d'économie circulaire dans le but de faciliter le développement de projets, d'échanges et de collaboration entre les 2000 entreprises des 16 parcs d'activités de l'agglomération. Elle s'inspire de deux modèles existants : le réseau Biotop, qui fédère 120 entreprises de Périgny depuis 2010 autour de la valorisation en circuit-court des déchets de chacun (réemploi, recyclage) ; le dispositif MER, Matières énergies rochelaises, créé en 2016 par le port Atlantique de La Rochelle et l'Union maritime, qui permet à une quarantaine d'entreprises liées à l'activité du port de mutualiser des achats, partager l'usage de palettes ou recycler des gravats pour la construction. A ce jour, un peu plus de 150 entreprises sont déjà impliquées dans cette forme d'économie circulaire. La mise en place de la nouvelle plateforme collaborative devrait permettre d'étendre ce genre de dispositifs aux autres zones d'activités de l'agglomération, et de mettre en commun usages et données. Progressivement sensibilisées à ce sujet, les entreprises feront également l'objet d'un plan d'accompagnement sur 2020-2025.

Accompagner la prise de conscience globale

Ultime défi de cette transition vers la neutralité carbone : [convaincre le grand public de participer](#). Le consortium s'est donc donné pour objectif de permettre à chacun d'apporter sa contribution sans se sentir contraint. Après l'organisation d'un forum participatif en novembre 2018, l'agglomération rochelaise va mettre en place un Comité

citoyen pour faire remonter les idées innovantes et créer un fonds d'initiatives locales pour accompagner les projets. La création d'un tiers-lieu dédié est également en réflexion. Une plateforme numérique devrait également être lancée, avec des modules d'échange et de mise en réseau, pour créer des synergies entre les porteurs de projets et les personnes souhaitant simplement s'engager dans une démarche citoyenne, sous différentes formes de contribution.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 26/04/2019

[Url de cet article](#)